# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 21-05-2015 Date de révision: : Version: 1.0

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Deco & Lifestyle; Modelling Clay cement look

Code du produit : 260

Groupe de produits : Pate à modeler

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Créatif/ éducatifs

#### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Havo b.v.
Postbus 320
3850 AH Ermelo - NETHERLANDS
T +31(0)341 560854 - F +31(0)341 551211
info@havo.com - www.havo.com

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : info@havo.com

## SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

## Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

## 2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la : Aucun(es) dans des conditions normales.

classification

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Non applicable

### 3.2. Mélange

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de l'annexe II de REACH

## SECTION 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de

malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la

rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

21-05-2015 FR (français) SDS Réf.: 260 1/5

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie, tous les agents d'extinction autorisés. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de

carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Aucun danger significatif.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection

respiratoire.

Autres informations : Aucun danger significatif.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Procédures d'urgence : Stopper la fuite.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de

manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

## 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker

dans un endroit sec.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

: Aucun(e)

# 8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle : Non requise dans les conditions d'emploi normales.

Protection de la peau et du corps : Aucune en utilisation normale

21-05-2015 FR (français) SDS Réf.: 260 2/5

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide
Apparence : liquide / pâte.

Couleur : Aucune donnée disponible

Odeur : caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 7,5 - 9

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)
Point de fusion

Point de congélation

: Aucune donnée disponible: Aucune donnée disponible

: Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : > 100 °C

Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable.

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 1,6

Solubilité : soluble dans l'eau.

Log Pow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

: Aucun(e).

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Aucun(e).

## 10.2. Stabilité chimique

Non établi.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e). Non établi.

## 10.4. Conditions à éviter

Aucun(e). Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

## 10.5. Matières incompatibles

Aucun(e).

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e).

## SECTION 11: Informations toxicologiques

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

pH: 7,5 - 9

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

pH: 7,5 - 9

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

21-05-2015 FR (français) SDS Réf.: 260 3/5

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

: Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

: Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par aspiration : Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine

et symptômes possibles

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général

 Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets adverses à long terme dans l'environnement.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

## Deco & Lifestyle; Modelling Clay cement look

Persistance et dégradabilité The substance is biodegradable. Unlikely to persist. Non établi.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

## Deco & Lifestyle; Modelling Clay cement look

Potentiel de bioaccumulation Non établi.

## 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 12.6. Autres effets néfastes

: Éviter le rejet dans l'environnement

#### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour l'élimination des

: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

déchets

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable
Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

#### **IMDG**

21-05-2015 FR (français) SDS Réf.: 260 4/5

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'embllage (ADR) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

14.6.2. Transport maritime

14.6.3. Transport aérien

14.6.4. Transport par voie fluviale

Non soumis à l'ADN : Non

14.6.5. Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation chimique de sécurité a été effectuée

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP]

# SECTION 16: Autres informations

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des

mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le

règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Conformément à la EN 71. Aucun(e).

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

21-05-2015 FR (français) SDS Réf.: 260 5/5